

Envoyé en préfecture le 24/09/2018

Reçu en préfecture le 24/09/2018

Affiché le

ID : 033-213301955-20180918-1920182-DE

33195

COMMUNE DE GRIGNOLS

Code INSEE

Commune

N° 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 3

19/2018

Nombre de membres en exercice	15		
Nombre de membres présents	12		
Nombre de suffrages exprimés	12		
VOTES : Contre	0	Pour	12
Date de convocation :	13/09/2018		

L'an deux mille dix huit, le dix huit septembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Objet : Nous avons acheté un véhicule neuf (Peugeot Partner) pour notre service technique pour remplacer le Citroën Berlingo dont la première immatriculation datait de décembre 2006. Lors de la transaction, le garage SLC AUTO LANGON a proposé une reprise de notre ancien véhicule pour un montant de 1 000 euros. Le Conseil Municipal accepte ce montant. La recette est inscrite à l'article 024 du budget communal. Monsieur le Maire est autorisé à régulariser les écritures de cession.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
R 024 : Produits des cessions		1 000.00 €
TOTAL R 024 : Produits des cessions		1 000.00 €

Signataires :

BAILLE JEAN PIERRE	
BAYLET PATRICK	
BIES LUCIENNE	
CARRETEY MICHEL	
CHAMINADE PATRICK	
DUPIOL TACH FRANCOISE	
GACHET MARYLENE	
JAYLES BERNARD	
LAGÜE MARIANNE	
MAILLOU CLAUDINE	
MARROT DOMINIQUE	
MAUBARET CHRISTIAN	

Certifié exécutoire par Jean Pierre BAILLÉ, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/09/2018 et de la publication le 24/09/2018.

A GRIGNOLS, le 24/09/2018.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme



[Handwritten signature]